

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE : 11/01/00
N° DE DEPOT : 4
R.C.S. LYON : 399 336 502
N° DE GESTION: 95 B 00078

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----
ACOUSTIQUE DEVELOPPEMENT
INGENIERIE
33 RUE DU DR GEORGES LEVY
69200 VENISSIEUX

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

ORD. DESIGNANT COMMISSAIRE APPORTS

concernant la Société désignée ci-dessus.

99/1205

6 JAN. 2000

6004

REQUETE CONJOINTE

A

**Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Lyon
en vue de la désignation d'un commissaire aux apports**

Monsieur le Président,

LES SOUSSIGNÉES :

AD INGENIERIE

Société A Responsabilité Limitée au capital de 350.000 francs,
dont le siège social est Parc Club Du Moulin à Vent, 33 avenue du Docteur Lévy, Batiment 40, Allée 2,
69 693 VENISSIEUX CEDEX,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 339 336 502,
Représentée par Didier BALAGUER, son gérant

D'UNE PART

ET :

CAMPAGNA & IND

Société Anonyme au capital de 575 000 euros
dont le siège social est Montée de Malissol – 38200 VIENNE,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 305 900 219,
Représentée par François HABEGRE, son Président Directeur Général

D'AUTRE PART

ONT L'HONNEUR DE PORTER À VOTRE CONNAISSANCE LE FAIT QUE :

La Société **AD INGENIERIE**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 350 000 francs, dont le siège social est Parc Club Du Moulin à Vent, 33 avenue du Docteur Lévy, Batiment 40, Allée 2, 69 693 VENISSIEUX CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 339 336 502,

Et :

La Société **CAMPAGNA & IND**, Société Anonyme au capital de 575 000 euros, dont le siège social est Montée de Malissol – 38200 VIENNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 305 900 219,

ont établi un projet d'augmentation de capital de la Société **AD INGENIERIE** pour lequel la Société **CAMPAGNA & IND** réaliserait un apport en nature d'une partie de son activité acoustique (matériel et clientèle) avec attribution d'actions créées au titre de l'augmentation de capital.

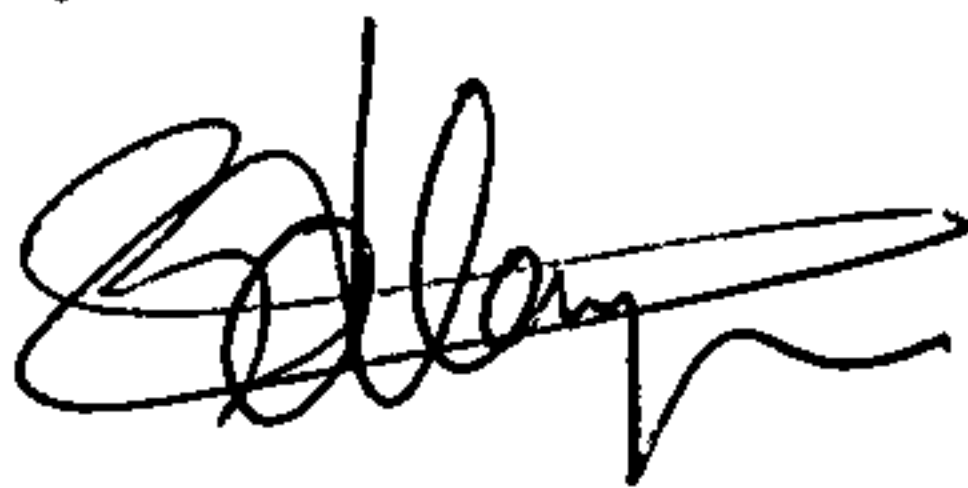
Conformément aux dispositions de l'article 193 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir désigner un commissaire ayant pour mission de vérifier les apports en nature qui doivent être faits par la Société **CAMPAGNA & IND** à la Société **AD INGENIERIE**, d'en faire rapport dans les conditions prévues par la loi et établir un rapport sur les modalités de l'augmentation de capital.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre respectueuse considération.

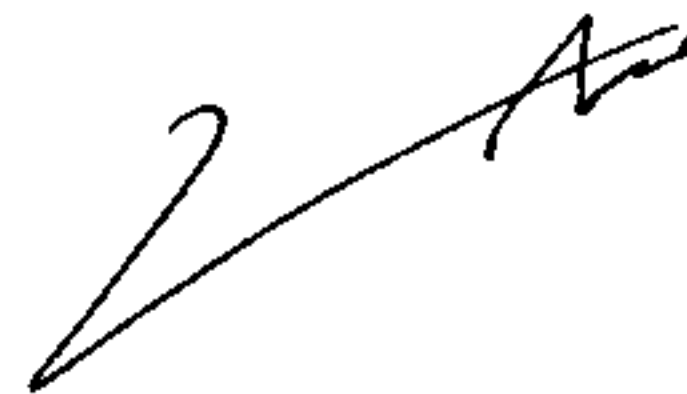
Fait à Vénissieux
Le 6 décembre 1999

En deux exemplaires

AD INGENIERIE
D. BALAGUER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Balaguer', written over the printed name.

CAMPAGNA & IND
F. HABEGRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Habegre', written over the printed name.

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce Lyon, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs exposés,

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports

Mr Christian BOURBON

- 6 JAN. 2000

FAIT A LYON, le

LE PRESIDENT



H.J. NOUGEIN

LE GREFFIER

